

Rapport public Parcoursup session 2024

Campus des métiers La Salle - Toulouse - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Campus des métiers La Salle - Toulouse - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation - en apprentissage (38833)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Campus des métiers La Salle - Toulouse - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation - en apprentissage (38833)	Jury par défaut	Tous les candidats	4	10	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Expression écrite	Bulletin de 1re / Note obtenue au Bac de français	Très important
	Niveau sportif	Bulletins de 1er et Tle / Note obtenue au Bac / Résultats de la dernière classe fréquentée	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodologie	Fiche Avenir / Fiche de suivi	Important
	Capacité à l'oral	Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de motivation	Essentiel
Savoir-être	Autonomie - Capacité d'organisation	Fiche Avenir / Fiche de suivi / projet de formation motivé / entretien de motivation	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et capacité à réussir dans la formation	entretien de motivation	Essentiel
	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	Projet de formation motivé / Entretien de motivation	Essentiel
	Connaissance des exigences de la formation - Recherche d'une structure d'alternance	recherche d'une structure d'alternance / Entretien de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique sportive en club - expérience d'encadrement et/ou d'animation	Rubrique "Activités et centres d'intérêts" / entretien de motivation	Essentiel
	Engagement (citoyen, associatif)	Fiche Avenir / Fiche de suivi / projet de formation motivé / rubrique "Activités et centres d'intérêts"	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Candidature : Le candidat soumet son dossier en utilisant la plateforme ParcoursSup. La commission de sélection retient les dossiers les plus pertinents selon les critères donnés.

Entretien : S'il est sélectionné, le candidat est convoqué à un entretien pour évaluer ses motivations, ses compétences et son projet professionnel.

Tests d'aptitude : Le candidat passe des épreuves physiques ou écrites, selon la spécialité choisie (activités sportives, socio-culturelles, etc.).

Accompagnement et TRE (Techniques de Recherche d'Emploi) : Les candidats retenus sont accompagnés par le centre de formation pour la recherche d'un maître d'apprentissage, notamment à travers des ateliers TRE (rédaction de CV, simulations d'entretiens).

Recherche d'un maître d'apprentissage : Le candidat doit trouver une structure (association, club sportif, etc.) pour l'accueillir en apprentissage.

Signature du contrat : Une fois admis et un maître d'apprentissage trouvé, un contrat est signé entre le candidat, l'employeur et l'organisme de formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Un grand nombre de candidats ne déposent pas de CV en lien avec une recherche d'apprentissage, mais des CV orientés à la recherche d'un stage ou d'un travail saisonnier. Certains candidats déposent même des lettres de motivation à la place des CV. Nous recommandons à des candidats qui souhaitent candidater à des formations par apprentissage : déposer un CV actualisé, en lien avec votre choix de formation, et faites-vous relire pour éviter les erreurs, les fautes... ce document est indispensable dans le cadre d'une candidature.

Signature :

ISABELLE GARCIA,

Chef d'établissement de l'établissement Campus
des métiers La Salle - Toulouse